Date imprimée: 9/8/2020 Page 1 / 6

# Fiche de Données de Sécurité



9/8/2020

2/7/2020

USA

Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway

Vernon Hills, IL 60061

Date de Révision:

Société/Entreprise:

Fabricant:

# 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

ROHPER 1-GL FD740 GLOSS SAFETY Nom:

**GREEN** 

Étiquette d'un Produit: 201128

**Utilisation Recommandée:** Couche de Finition

Rust-Oleum Corporation Société/Entreprise:

11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061

**USA** 

Rust-Oleum Canada (ROCA) 200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

Emergency Phone: 800-387-3625

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

24 Hour Hotline: 847-367-7700

# 2. Identification des Dangers

# Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

### MENTIONS DE DANGER SGH Liquide inflammable, catégorie 3

Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité reproductive, catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Irritation Oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux

H317

H226

SGH étiqueter les conseils de prudence

Allergène cutané, catégorie 1

P210

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

Liquide et vapeurs inflammables.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Date imprimée: 9/8/2020 Page 2 / 6

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/

du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique

sec, du sable sec ou brouillard d'eau pour éteindre.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où

elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

### **SUBSTANCES DANGEREUSES**

Nom chimique	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.%</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène	98-56-6	36	GHS07	H315-319-332-335
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	5.6	GHS08	H304
Dioxyde de Titane	13463-67-7	3.6	Indisponible	Indisponible
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	2.9	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	1.8	GHS02-GHS07- GHS08	H226-304-315-319-332-335
2,6-Diméthylheptan-4-One	108-83-8	1.4	GHS02-GHS06	H226-331-335
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	0.3	GHS05-GHS06	H302-312-317-318-331
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	0.2	GHS07-GHS08	H315-319-332-335-360
Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7	0.2	Indisponible	Indisponible
Naphtalène	91-20-3	0.1	GHS06-GHS08	H302-312-330-351

Date imprimée: 9/8/2020 Page 3 / 6

CUMENE 98-82-8 0.1 GHS02-GHS07- H226-302-304-332-335-351

### 4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, consulter un médecin.

### 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les contenaurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

# 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles.

# 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Éviter la chaleur excessive.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

# 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
1-Chloro-4-(Trifluoromethyl) Benzène	98-56-6	40.0	2.5 mg/m3	N.E.	2.5 mg/m3	N.E.
Distillat Léger Hydrotraité	64742-47-8	10.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
2,6-Diméthylheptan-4-One	108-83-8	5.0	25 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.
Méthyléthylcétoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Naphtalène	91-20-3	1.0	10 ppm	N.E.	10 ppm	N.E.
CUMENE	98-82-8	1.0	50 ppm	N.E.	50 ppm	N.E.

Date imprimée: 9/8/2020 Page 4 / 6

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

# 9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:LiquideÉtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Gravité spécifique:1.117pH:N.A.

Point de Congélation, °C: Non Déterminé Viscosité: Non Déterminé

Solubilité à l'eau: Pue Coéf de partition Octanol-Eau

Temp. de Décomposition, °C: Non Déterminé (Kow): Non Déterminé

Plage du point d'ébullition: 136 - 537 Limites d'Explosivité, %vol: 0.9 - 10.5

Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: 43

Taux d'évaporation: Plus lent que l'Éther Température d'Auto- Non Déterminé

Inflammation, °C:

Densité de Vapeur: Plus lourd que l'air Pression de Vapeur: Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

### 10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

# 11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation modérée des yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: La substance peut provoquer une legere irritation cutanee.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Peut induire des anomalies génétiques. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Date imprimée: 9/8/2020 Page 5 / 6

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
98-56-6 64742-47-8 13463-67-7 64742-95-6 95-63-6 108-83-8 96-29-7 872-50-4 136-52-7 91-20-3	1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène Distillat Léger Hydrotraité Dioxyde de Titane Solvant Naphta, Aromatique Léger 1,2,4-Triméthylbenzene 2,6-Diméthylheptan-4-One Méthyléthylcétoxime n-Méthyl-Pyrrolidone Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl Naphtalène	13000 mg/kg Rat >5000 mg/kg Rat >10000 mg/kg Rat 8400 mg/kg Rat 3280 mg/kg Rat 5750 mg/kg Rat 930 mg/kg Rat 3914 mg/kg Rat N.E.	>2690 mg/kg Rabbit >2000 mg/kg Rabbit 2500 mg/kg >2000 mg/kg Rabbit >3160 mg/kg Rabbit N.E. 1100 mg/kg Rabbit 8000 mg/kg Rabbit >5000 mg/kg Rabbit 1120 mg/kg Rabbit	N.E. >5000 mg/L Rat N.E. N.E. 18 mg/L Rat N.E. >4.83 mg/L Rat 20 mg/L Rat N.E. >.3 mg/L Rat
98-82-8	CUMENE	1400 mg/kg Rat	10604 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Non-Établi

# 12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

### 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** N'incinérez pas les récipients fermés. Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux.

# 14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada) -</u> <u>FRENCH</u>
Numéro UN:	N.A.	1263	1263	N.A.
Nom UN::	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
Classe de danger :	N.A.	3	3	N.A.
Groupe d'emballage:	N.A.	III	III	N.A.
Quantité Limitée:	Non	Oui	Oui	Non

# 15. Informations Réglementaires

### Réglementations Fédérales Américaines:

### Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Reproductive toxicity, Skin Corrosion or Irritation, Respiratory or Skin Sensitization, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

# Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimique	N° CAS
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4
Hexanoate du Cobalt 2-Ethyl	136-52-7

Date imprimée: 9/8/2020 Page 6 / 6

Naphtalène 91-20-3

#### Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Nom chimique

1-Chloro-4-(Trifluoromethyl)Benzène

N° CAS

98-56-6

# Réglementations des États Américains:

### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

### 16. Autres Informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2\* Inflammabilité: 2 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 2 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 227 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 9/8/2020

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification de la Composition du Produit

Changement du Nom Chimique de la Substance Changement du Marque des Substances Dangereuses

Seuil de Risque de Substance % Modifié

Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):

03 - Composition / Informations sur les Ingrédients

05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie 09 - Propriétés Physiques et Chimiques 14 - Informations sur le Transport 15 - Informations Réglementaires

16 - Autres Informations

Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.